

La marée montante du libéralisme

Est-il encore sur la terre un pays qui n'ait point été envahi par le libéralisme ?

La pernicieuse erreur a pénétré dans les villages de l'Italie et de l'Espagne qui semblaient le plus à l'abri de ses atteintes. Elle a gravi les sommets de ces montagnes du Valais, où vivait un peuple simple et heureux qui paraissait inaccessible aux séductions des erreurs modernes.

Le Canada fut longtemps une terre privilégiée qui conserva intégralement la foi antique et les mœurs patriarcales de ses premiers colons. Mais aujourd'hui la contagion commune l'envahit de toutes parts.

Il y a quelques années, on a annoncé que les hautes loges avaient résolu de tourner leurs efforts contre le Canada et d'en attaquer l'esprit profondément chrétien par une vaste propagande libérale. A cette heure, les sectaires eux-mêmes peuvent être surpris de la rapidité de leurs succès : le libéralisme mugit comme une marée . . . une marée montante, qui menace de submerger la foi et les institutions anciennes sous ses flots impurs.

Depuis 30 ou 40 ans, les relations du Canada avec les États-Unis avaient amené un luxe et un confortable jusqu'alors inconnus. Une multitude de jeunes gens allaient dans la grande république et en revenaient avec des goûts de dépense, un étalage de toilettes, un amour du bien-être et une légèreté qui contrastaient avec la simplicité et l'austérité d'autrefois.

“ C'était le commencement des douleurs,” et le prélude de maux plus grands : l'affaiblissement de la vertu a toujours entraîné la diminution de la vérité.

En ces dernières années, le libéralisme, jusqu'alors professé par un petit nombre d'esprits qui ne trouvaient pas d'écho dans la masse du peuple, est devenu une erreur courante, presque à la mode. On l'a vu tout à coup prêché par une multitude de lettrés, journalistes, médecins, avocats, fonctionnaires. Il a rencontré des adeptes jusque dans le clergé. Une propagande active a porté l'erreur funeste dans toutes les paroisses du Canada et lui a suscité partout des partisans. Le pays s'est vu inondé par

ses journaux, quelques-uns ouvertement déclarés contre l'Eglise et les traditions chrétiennes du Canada, le plus grand nombre affectant l'attachement à la religion et couvrant leurs attaques perfides sous des critiques personnelles ou sous des revendications politiques et commerciales.

Quelques esprits optimistes niaient les progrès de la contagion : " Non, disaient-ils naïvement, le Canada français a toujours vécu et vivra toujours de la vie de l'Eglise catholique. La vieille France a pu être vaincue par la révolution ; mais la nouvelle France défie le libéralisme et toutes les erreurs du jour." Il a fallu les élections de 1896 pour ouvrir les yeux aux plus obstinés. Quelle stupeur, en effet, chez quelques-uns de nos amis ! " Quoi ! La province de Québec, jusqu'alors égale par la pureté et la ferveur de sa foi à la province romaine, est conquise par le libéralisme, et conquise presque à son insu, par une altération insensible de son ancien esprit ! "

Le mal est, nous le croyons, moindre que ne le feraient présumer au premier abord ces élections récentes. Mais ce serait, par contre, une étrange illusion que de ne pas s'en inquiéter. Un vent de perversion souffle partout. Partout il se rencontre des sectaires qui ont la plénitude de l'esprit libéral et qui se font ouvertement les apôtres du mensonge. Partout une multitude d'esprits tourbillonnent dans l'indécision, ne comprennent rien à la propagande libérale et à la résistance des bons, croyant à l'esprit de parti des uns et des autres, prêts à aller à droite ou à gauche selon les circonstances ou la faveur d'une pièce de monnaie, ou d'un verre de vin ou d'eau-de-vie, acquis d'avance aux semeurs de désordres.

Nous comparerions volontiers l'état présent du Canada à celui de la France dans les années qui ont précédé la grande révolution, ou à celui de l'Italie avant les usurpations piémontaises. Il y avait, en 1789 dans la nation française et en 1859 dans le peuple italien, un ferment d'agitation et d'inquiétude, un travail profond, mais incompris, des sectes maçonniques, de vagues aspirations à un nouvel ordre de choses mal défini, des erreurs répandues à profusion et cependant dissimulées, des illusions partagées à un degré ou à un autre par la multitude des gens honnêtes.

S'il s'était rencontré alors un homme d'une haute intelligence et d'un ardent amour de Dieu, un de ces hommes providentiels qui s'élèvent au-dessus des passions vulgaires et jugent les hommes et les choses selon les principes de la raison éternelle, un de ces puissants en œuvres et en paroles qui défont les trames ourdies par Satan et " réconcilient les cœurs des fils " avec la foi et les

traditions des pères, ces nations auraient pu être retenues sur la pente où elles descendaient, et, au lieu de tomber dans des abîmes, elles auraient remonté sur la montagne sublime et glorieuse de la vie et des mœurs chrétiennes.

Mais Dieu n'a pas jugé à propos d'envoyer un sauveur à ces peuples séduits par " un autre Evangile." Les doctrines de mort, prêchées par les apôtres de l'enfer, ont produit leurs fruits pernicieux. Le mensonge a prévalu sur la vérité de Dieu. Le crime a triomphé. Que de désordres ! Que de catastrophes ! Que de ruines !

Le Canada catholique a toujours été assisté par une miséricorde très particulière de la divine Providence. On dirait un enfant privilégié que son père entoure d'une tendresse sans égale et qu'il distingue par des bienfaits aussi exceptionnels que continuels. Dieu le sauvera-t-il, du libéralisme qui l'envahit à cette heure ? Ou le poison va-t-il aussi exercer ses funestes ravages sur la nation canadienne ? Dieu lui enverra-t-il un de ces grands hommes d'Eglise ou d'Etat qui ait le don de se faire écouter d'elle, de lui révéler le danger qui la menace et de lui inspirer l'horreur pour les doctrines funestes qui commencent à la fasciner ? Ou bien allons-nous voir l'engouement augmenter, le peuple se gâter rapidement, la révolution et le socialisme s'établir et se développer au Canada ?

Que va-t-il arriver ?

C'est le secret de Dieu.

Jusqu'ici pas une seule nation catholique n'a su se débarrasser du libéralisme dès ses premières atteintes ; toutes celles qui ont eu goûté une fois à ce fruit empoisonné ont été saisies de vertige et de démence et sont entrées dans une longue voie de révolutions, de bouleversements et de mort. Puisse le Canada faire exception !

Le dirons-nous ? nous éprouvons, à la vue de l'envahissement actuel du Canada par le libéralisme, une tristesse profonde que nous n'avons jamais ressentie en France devant les triomphes de la révolution. C'est que si en France les doctrines de mensonge ont été plus funestes dans le passé, elles sont au Canada plus menaçantes pour l'avenir.

En France, elles ressemblent à une maladie contagieuse qui est entrée dans sa période de décroissance et dont on espère le terme. Au Canada, au contraire, elles ressemblent à la peste qui s'abat sur un pays, et dont on ignore la marche à venir et les dévastations possibles.

Depuis longtemps, la France est travaillée par la révolution.

Mais la révolution a provoqué une immense réaction. On voit partout des laïques qui communient tous les jours, qui pratiquent l'adoration nocturne, qui visitent les pauvres et soignent les malades comme des sœurs de charité. Vous avez des magistrats, des généraux, des députés et des sénateurs qui font la méditation tous les matins, jeûnent souvent, portent le cilicé et se donnent la discipline comme des Carmélites. On rencontre de toutes parts des avocats, des médecins, des artisans, des laborieux qui ont un saint enthousiasme pour le règne de Jésus-Christ, parlent et écrivent avec une ardeur de conviction irrésistible pour les droits de l'Eglise, organisent des associations, des conférences, des congrès pour répandre le culte de la Sainte Eucharistie, faire abolir les lois révolutionnaires, relever les mœurs chrétiennes, la législation chrétienne, l'Etat chrétien. Qui ne connaît M. de Mun et l'immense armée des cercles catholiques et des autres œuvres issues du même esprit ? Qui ne serait dans l'admiration devant cette merveilleuse croisade de la presse catholique, devant le dévouement et les succès incomparables de ces légions de vaillants publicistes qui, marchant à l'ennemi sous l'étendard du Sauveur crucifié, consacrent au service de Jésus-Christ et de son Eglise toutes les ressources jusqu'alors déployées contre la vérité, qui ont changé la face de la bataille et suscitent sur tous les points du pays une multitude de héros capables de tous les sacrifices pour la cause catholique ?

Oui, la France entre dans la convalescence ; c'est comme une résurrection ; le printemps commence.

Au Canada, au contraire, on arrive à l'automne ; le froid n'est pas encore intense, mais il peut augmenter dans des proportions redoutables. Le malade n'est pas encore décharné ; mais il vient d'être pris d'une fièvre longue et terrible dont nul ne peut prévoir les accès et l'issue. La vie est encore abondante ; mais c'est une vie qui va être soumise aux crises de l'agonie. Que sera le Canada dans vingt ans ? Que sera-t-il dans cent ans ?

En ce pays, on peut le dire, les bons, c'est presque tout le monde ; mais beaucoup sont tièdes. On trouve peu de sectaires qui combattent pour le triomphe de Satan ; mais on rencontre peu de héros saintement passionnés pour le règne social de Dieu et de son Christ. Le peuple est catholique, mais il écoute les ennemis de l'Eglise ; il ne conteste pas l'autorité divine des évêques, mais il commence à suivre d'autres guides ; il croit à l'infaillibilité du Pape, mais il donne sa confiance à ceux qui n'y croient pas. Vous cherchez en vain des contemplatifs, des pénitents, des apôtres. Ce sont partout d'honnêtes gens, qui ne répu-

«lient point la foi catholique, mais qui " ont aux oreilles, ainsi que s'exprime saint Paul, comme un » sorte de démangeaison pour entendre des choses nouvelles," qui veulent demeurer chrétiens, mais qui prennent les opinions du monde, les goûts du siècle, un esprit et des mœurs naturalistes.

Plus le danger est grand, plus il importe de prier et d'agir pour le combattre. " Le royaume des cieux souffre violence," c'est-à-dire, l'établissement et le maintien du règne de Dieu sur la terre ne se fait qu'au prix d'efforts patients et de rudes combats. Les séductions de l'erreur libérale ne peuvent être vaincues par la vérité sans le dévouement et le sacrifice des apôtres de Jésus-Christ : " ce genre de démons ne peut être chassé que par leurs jeûnes et leurs prières."

Devant le déchaînement de la tempête libérale sur le Canada, il faut que tous ceux qui aiment l'Église se mettent en prières pour solliciter des secours extraordinaires. Devant l'envahissement d'un ennemi aussi redoutable, il faut qu'ils courent aux armes, se serrent autour du drapeau de la croix, derrière les chefs d'Israël, qui sont les évêques, et combattent énergiquement par la parole, par la plume, par tous les moyens que la Providence leur fournit.

Qu'il plaise à Dieu de multiplier le nombre de ses soldats ! Qu'il lui plaise de leur donner intelligence et vaillance ! Qu'il lui plaise de présider lui-même les combats, pour que la vérité catholique triomphe et que l'erreur maudite soit vaincue !

DOM BENOIT.

SIR JOHN STUART KNILL

Nous avons noté dans notre dernière livraison la mort de Sir John Stuart Knill, ancien lord-maire de Londres. On lira avec intérêt un article de la *Croix* consacré à la mémoire de cet homme illustre :

L'homme qui vient de mourir et qui fera le sujet de cette courte notice, fut un grand chrétien. Il fut le premier lord-maire catholique de la Cité de Londres depuis la Réformation.

John Stuart Knill naquit à Blachheath en 1824. Il entra dans la maison de commerce de son père, un des gros négociants de la Cité, et ne tarda pas à lui succéder. Sa haute position commerciale, sa brillante éducation devaient lui ouvrir la voie des honneurs civiques,—mais sa religion lui suscitait des obstacles.

L'intolérance qui semble à peu près bannie du reste de l'univers, a trouvé un refuge dans les Conseils municipaux de Londres... et de Paris. Lorsque Stuart Knill brigua les fonctions d'échevin (*alderman*) pour le district de Bridge, dans lequel était située sa maison de commerce, il rencontra une vive opposition. Cependant il l'emporta sur son concurrent, M. Voce Moore (le lord-maire actuel).

Celui-ci, protestant fanatique, jura de se venger. L'occasion ne tarda pas à s'offrir à lui. On sait que les *aldermen* sont appelés à tour de rôle à remplir pour un an les fonctions de lord-maire. L'élection a lieu le 29 septembre de chaque année. Lorsque, en 1892, le tour de Stuart Knill arriva, M. Voce Moore jugea que le moment était venu de prendre sa revanche de sa défaite, et il organisa une opposition acharnée à la candidature de l'*alderman* catholique. La position de celui-ci était d'autant plus difficile qu'il existait contre lui un précédent désastreux. Quelques années auparavant, on avait nommé lord-maire M. Polydore de Keyser, belge de naissance et catholique par le baptême.

Toutefois, ce franc-maçon, craignant de n'être pas élu s'il ne reniait pas sa foi, déclara que pendant qu'il serait en charge il ne recontraîtrait d'autre religion que celle de l'Etat, l'anglicanisme ; qu'il assisterait à tous les offices à Saint-Paul, et qu'il aurait un aumônier protestant. A l'exemple des Hollandais, qui autrefois marchaient sur le crucifix pour être admis à débarquer au Japon, M. de Keyser foula aux pieds la foi de son baptême pour être lord-maire. Ce n'était pas Stuart Knill qui se serait rendu coupable d'une pareille apostasie. Il déclara net qu'il n'assisterait pas aux cérémonies religieuses dans les églises protestantes, offrant de désigner un délégué pour le remplacer dans ces circonstances. Quant à lui personnellement, il suivrait les offices de son culte. Cette noble et fière attitude triompha des préjugés d'encoterie et des manœuvres des suppôts de M. Moore. Stuart Knill fut élu lord-maire aux applaudissements des honnêtes gens.

Le jour de Noël de cette année, la Cité de Londres fut témoin d'un spectacle qu'elle n'avait pas eu l'occasion de contempler depuis la Réformation, à savoir un lord-maire catholique, assistant officiellement à la grand'messe dans une église de son culte. Stuart Knill revêtu des insignes de premier magistrat de la cité de Londres, se rendit dans son carrosse de gala à l'église Sainte-Marie de Moorfields.

Deux prie-Dieu avaient été disposés dans le chœur pour le lord-maire et sa femme. Mgr. Vaughan, archevêque de Westminster, assistait à l'office, et, après l'évangile, prononça un excellent sermon dans lequel il fit allusion à l'événement aussi heureux que nouveau dont il était témoin.

Après la grand'messe, le lord-maire offrit un grand déjeuner à Mansion House, à l'archevêque de Westminster, aux évêques d'Ameyla et d'Emmaüs, ainsi qu'à Mgr. Gilbert, vicaire général et curé de la paroisse de Sainte-Marie. Ainsi fut accomplie la prophétie de l'ineffable Moore, le fondateur de la *Ligue antipapiste*, qui disait dans son élégant langage lorsque Stuart Knill fut élu : "Déjà je vois la prêtaille faisant ripaille dans la demeure des premiers magistrats de la Cité de Londres." Ça y était.

Qu'eût dit l'ineffable Moore s'il avait assisté à l'inoubliable fête du 12 avril 1893 au Mansion House ? A l'occasion du Synode annuel de la province ecclésiastique de Westminster, Stuart Knill réunit, dans un somptueux banquet, le cardinal Vaughan, ses 14 suffragants, environ 50 prêtres et 400 laïques pris dans l'élite de la société catholique de Londres.

En cette circonstance, le lord-maire fut attaqué par ses ennemis pour avoir, au moment des toasts, proposé la santé du Pape d'abord, et celle de la reine ensuite. L'orage passa. Le *loyalisme* de Stuart Knill était bien connu, et d'ailleurs la reine avait trop de vénération pour la personne du Pape, pour s'offenser de ce que des catholiques aient bu à la santé du Souverain Pontife avant la sienne. Aussi, à l'occasion du mariage du duc d'York, à qui le lord-maire présenta une adresse de félicitations lorsqu'il vint dans la Cité avec sa jeune femme, Sa Majesté conféra-t-elle à Stuart Knill le titre héréditaire de baronnet.

Après avoir conquis l'estime et l'admiration de ses administrés par sa franchise et son courage, sir John Stuart Knill se concilia leur affection par son inépuisable bonté, et leur sympathie par l'hospitalité vraiment royale qu'il exerça dans la Cité. Parmi les brillantes fêtes qu'il offrit, citons celles qu'il donna en l'honneur de M. Waddington, ambassadeur de France, des artistes de la Comédie-Française, de lord Roberts et de la Gilde belge de Saint-Thomas et Saint-Luc. Lorsqu'il sortit de charge, il avait la réputation du plus généreux, du plus populaire lord-maire qui ait régné de longtemps dans la Cité de Londres.

F. DE BERNHARDT.

LA MORALITÉ DU CLERGÉ FRANÇAIS.

M. l'abbé G. Bertrin, professeur à l'Institut catholique de Paris, vient de publier sous ce titre, dans l'*Enseignement chrétien*, deux articles fort instructifs, dont nous extrayons ce qui suit :

Statistique comparée entre le clergé et les Congrégations en général, et les principales professions libérales.

Mgr. Pavy répondait de son temps à propos des désordres qu'on relève avec passion dans le monde religieux : " Il y en a mille fois moins qu'on ne le pense et des millions de fois moins qu'on ne le dit." Et avant Mgr. Pavy, Joseph de Maistre n'avait-il pas répété le mot célèbre de Voltaire : " La vie séculière a toujours été plus vicieuse que celle des prêtres ; mais les désordres de ceux-ci ont toujours été plus remarquables par leur contraste avec la règle."

Malheureusement, de telles assertions peuvent toujours être contestées par des adversaires, que leur hostilité rend dédaigneux. Elles peuvent l'être et elles le sont. Quelque temps avant sa

mort, Mgr. Freppel ayant parlé à la Chambre de la supériorité morale des instituteurs congréganistes, un député de la gauche monta après lui à la tribune et soutint la thèse contraire, aux applaudissements de la plus grande partie de son auditoire, toute dévouée aux écoles laïques et à leurs maîtres.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les deux orateurs s'appuyaient sur les témoignages de la statistique, qui donnait ainsi des réponses opposées, sur la même question, par la bouche de chacun d'eux.

J'ai voulu me rendre compte par moi-même et savoir très exactement à quoi m'en tenir sur la moralité du clergé français comparée à celle des autres professions libérales. C'est de ce travail, qui a demandé du temps et la lecture de documents difficiles à consulter hors de la Bibliothèque nationale, que je voudrais faire profiter les lecteurs. Le tableau comparatif qu'ils vont lire, ne figure nulle part, du moins à ma connaissance.

Il s'agit de condamnations prononcées par la Cour d'assises. Celles qui viennent des tribunaux correctionnels sont trop nombreuses pour que l'administration de la justice ait encore entrepris le travail d'en faire le relevé par professions. On est donc forcé de s'en tenir aux autres. Les actes secrets de chacun frappant également nos regards, il n'existe pas de meilleur moyen de se renseigner sur la moralité des membres d'un même groupe.

Pour donner des résultats qu'on ne pût soupçonner d'être dus au hasard de circonstances passagères, il était bon d'embrasser une longue période. C'est la période trentenaire, de 1804 à 1894 exclusivement, dont on va voir le tableau. Les éléments en ont été puisés dans les trente volumes des *Comptes généraux*, qu'il a fallu dépouiller.

Pour chaque profession, nous faisons suivre la liste des condamnations du nombre des personnes qui la composent, et de la moyenne annuelle qui en résulte, le nombre 100,000 étant pris comme unité de comparaison entre les groupes divers. Nous ne tenons compte que des principales professions libérales; nous négligeons les autres, et aussi celles pour lesquelles aucune moyenne ne peut être fournie, le nombre des individus qui leur appartient et auxquels se rapporte la statistique criminelle n'étant pas connue; telle est, on l'a vu, la classe des fonctionnaires et celle des propriétaires et rentiers.

Chacun remarquera sans doute, dans ce tableau, la moyenne qui concerne le clergé. C'est la réponse la plus éloquente à toutes les accusations passionnées dont la conduite morale des ecclésiastiques est souvent l'objet. Les hommes, qui ont l'administration de la justice en France, ne sont pas leurs amis, surtout depuis vingt ans; ils sont, au contraire, leurs adversaires déclarés. Les prendre en défaut est pour eux une bonne fortune, ils ne leur passent rien; c'est ailleurs que va leur indulgence avec leur sympathie.

Eh bien, malgré tout, d'après les renseignements mêmes qu'ils fournissent officiellement, le clergé occupe une place tout à fait à part dans l'échelle de la moralité. Au point de vue moral, pour ne parler que des professions où la moyenne est sûre, il dépasse de six fois les médecins, pharmaciens, etc., de huit fois les artistes.

et de plus de vingt fois les gens du palais; il est enfin, et sans qu'aucun doute soit possible, l'élite morale de la nation.

II

L'enseignement laïque et l'enseignement congréganiste.

Il faut signaler à l'attention des observateurs, cette anomalie instructive: le nombre des condamnations annuelles du personnel enseignant laïque diminuant, non en passant, mais d'une manière constante, de la moitié environ, pendant que, suivant une marche opposée, l'ensemble numérique de ce personnel augmentait considérablement! Voici exactement l'importance de cette augmentation. En 1866, on comptait 52,180 professeurs et instituteurs laïques (42 539 publics, 9641 privés).

Ce nombre s'éleva, en 1872, à 60 420 (48 362 publics, 12 058 privés). Si l'on devait en croire les recensements, il aurait, on l'a vu, atteint 146 225 en 1886, et 154 158 en 1891. Supposé, comme nous le pensons, que ces dernières évaluations soient exagérées et que le total réel des professeurs et instituteurs laïques leur soit inférieur de quarante mille environ, il restera toujours qu'il a

CONDAMNATIONS CRIMINELLES

PRONONCÉES

CONTRE LES MAITRES LAIQUES ET LES MAITRES DITS CONGRÉGANISTES

PERIODES		Total des condamnations	Moyenne annuelle des condamnations pour le groupe	Nombre des personnes composant le groupe	Moyenne annuelle des condamnations par 100,000 personnes.
De 1864 à 1875 exclusivement	Laiques	147	16 11	56 300 (1)	28.61
	Congréganistes ..	29	3.22	60,625 (2)	5 31
De 1875 à 1885.	Laiques	210	21.	68,420 (3)	30.69
	Congréganistes ..	65	6 50	60,625	10.70
De 1885 à 1894	Laiques	91 (?)	10.11 (?)	110 669 (?)	9.13 (?)
	Congréganistes . .	37	4.11	60 625	6.77
Période entière 1864-1894...	Laiques	438 (?)	15.64 (?)	81,484 (?) (4)	19.21 (?)
	Congréganistes..	131	4 67	60,625	7.70

(1) Ce nombre est la moyenne entre le chiffre le plus bas de la période, 52,180 (1866), et le chiffre le plus haut, 60,420 (1872).

(2) C'est le chiffre actuel. Il ne doit pas être trop élevé pour une période où les instituteurs et les institutrices congréganistes occupaient un si grand nombre d'écoles publiques, d'où ils ont été chassés depuis sans pouvoir ouvrir à côté partout—il s'en faut bien!—des écoles libres.

(3) Au sujet de ce nombre, voir la note 3. du tableau précédent

(4) On se rappelle que ce nombre est la moyenne entre le chiffre le plus bas de la période 52.180 (1866), et le chiffre le plus haut, qui est le chiffre actuel, 110.669; celui-ci n'est pas d'ailleurs, on le sait, absolument sûr.

presque doublé depuis 1872 et plus que doublé depuis 1866. Et c'est juste en même temps que le nombre des condamnations criminelles décroissait de moitié ! N'avions-nous pas raison de dire que c'était de la logique tout à fait à rebours ?

Il est, d'ailleurs, extrêmement remarquable que le même phénomène étrange se soit produit, à la même époque, à l'égard des fonctionnaires. Pendant que leur nombre devenait deux à trois fois plus fort (cinq fois même si l'on pouvait en croire les recensements), eux aussi voyaient la liste de leurs condamnations annuelles devenir deux à trois fois plus faible. Car, du total de 162, qu'elle avait atteint dans la période triennale 1875-1878, elle tombait à 63 pour la période 1888-1891. C'est une diminution de plus de moitié, analogue à celle dont bénéficièrent en même temps les professeurs et instituteurs laïques. Les uns n'ont donc rien à envier aux autres. Depuis douze à quinze ans, on ne peut pas dire que l'administration, mère sans entrailles, ait abandonné les siens à leur malheureux sort.

Pour que le lecteur soit en état d'apprécier aisément lui-même les changements qui se sont produits, depuis trente ans, dans la statistique criminelle qui regarde les maîtres laïques, nous allons partager la période trentenaire en trois périodes partielles, et indiquer la moyenne criminelle qu'a obtenue, dans chacune, le personnel laïque de l'enseignement. Nous y joignons en même temps, afin de faciliter la comparaison, ce qui concerne les professeurs et instituteurs qui appartiennent aux Congrégations ou au clergé séculier. (*Voir d'autre part ce second tableau.*)

Ce tableau tourne à l'honneur de l'enseignement congréganiste, même dans la période partielle, où l'administration, qui peut seule mettre la justice en mouvement, comme nous l'avons dit, qui choisit elle-même les juges et fait le relevé des condamnations, devenue la protectrice ardente et passionnée de l'enseignement laïque, et fatiguée de s'entendre opposer par ses adversaires la supériorité morale des maîtres de l'enseignement rival, telle qu'elle ressortait de la statistique officielle elle-même, a fait ce qu'elle a pu pour ruiner cet argument importun, au risque même d'éveiller les soupçons de tous les observateurs par le changement profond des résultats, brusque et radical jusqu'à la plus frappante invraisemblance.

Dans les deux périodes précédentes, on voit que, au point de vue moral, le personnel congréganiste l'emporte sensiblement sur le personnel laïque de trois fois pour la seconde et de cinq fois pour la première. Malgré les chiffres suspects de la troisième, pour l'ensemble de la période trentenaire, il reste encore de deux fois et demi à trois fois supérieur à ses rivaux.

Ce sont là évidemment des résultats dont il a droit d'être fier.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Mgr. Cameron, évêque d'Antigonish, vient d'adresser aux fidèles de son diocèse une circulaire dans laquelle il leur recommande de s'abstenir des boissons alcooliques, parce qu'en en faisant un usage en soi indifférent, ils peuvent scandaliser et induire en tentation leur prochain irrésolu, faible ou dominé par une passion tyrannique.

Nous ne connaissons guère d'évêques catholiques qui aient pris cette position dans notre pays. L'épiscopat comme le clergé en général, tout en recommandant la tempérance et faisant tout ce qui dépend d'eux pour l'établir dans leurs diocèses et leurs paroisses, ne vont pas jusqu'à faire à leurs ouailles une obligation morale de s'abstenir de toute boisson alcoolique.

Les Rvds Frères de St-Vincent de Paul, qui ont la direction de l'Œuvre du Patronage, à Québec, ont fondé récemment une œuvre nouvelle. C'est leur intention de recevoir maintenant les orphelins, à partir de 14 ans, pour leur apprendre un métier. L'œuvre nouvelle porte le nom de "Maison de famille". L'œuvre du Patronage a subi depuis quelques mois une transformation remarquable. L'école possède maintenant des classes spacieuses et très bien éclairées, où 350 enfants pauvres reçoivent gratuitement l'instruction. Québec, pourtant si riche en œuvres de charité, n'avait encore rien fait pour les orphelins qui, à 14 ou 15 ans, quittent les maisons hospitalières où on leur fournit la première éducation.

Les Sœurs de la Charité, qui dirigent ces établissements, se voient, bien à contre-cœur, obligées de renvoyer ces adolescents, laissant ceux-ci faire à leurs dépens le rude apprentissage de la vie. N'ayant pas de famille, ces malheureux se trouvent alors trop souvent exposés aux dangers de toutes sortes, sans compter que la plupart se trouvent de plus dans l'impossibilité matérielle d'apprendre un métier qui puisse les faire vivre plus tard. C'est pour répondre à ce besoin et pour venir en aide à ces enfants que

les Frères de St-Vincent de Paul viennent de fonder à Québec l'œuvre nouvelle. Il est facile de comprendre l'opportunité de cette initiative et le service que la "Maison de Famille" rendra aux adolescents pauvres de la ville.

Les RR. PP. Oblats ont célébré, la semaine dernière, par une fête religieuse de beaucoup d'éclat, le cinquantenaire de l'établissement de l'église St. Pierre, rue Visitation, à Montréal. Mgr. Legal a présidé à ces manifestations, auxquelles assistaient les divers provinciaux de l'ordre au Canada et aux Etats-Unis. Dans une substantielle allocution, le R. P. Ruhlman, S. J., développa le tableau des progrès religieux accomplis dans cette paroisse depuis 50 ans.

Jeudi le 1er décembre avait lieu, à l'Hôtel-Dieu Saint-Valier de Chicoutimi, une profession religieuse présidée par Sa Grandeur Mgr. Labrecque. Nous extrayons du sermon de circonstance, prononcé par notre ami M. l'abbé Lapointe, directeur du Petit Séminaire de Chicoutimi, les passages suivants qui donnent une idée des progrès réalisés par cette institution et du rôle qu'elle joue dans l'économie des œuvres catholiques :

L'Hôtel-Dieu Saint-Valier de Chicoutimi n'est établi ici que depuis moins de quinze ans. Quelques Mères fondatrices, parties de l'Hôpital général de Québec, arrivèrent avec des ressources si minimes qu'à des yeux humains toute réussite devenait une chimère. C'est par des commencements très humbles que s'opèrent toujours les œuvres marquées au coin de la Providence.

Une petite bâtisse bien froide, juchée au sommet d'un rocher, devenait le théâtre de leurs futures opérations. Mais ce nid d'aigles, ou pour mieux dire, cette merveilleuse ruche de saintes abeilles devait bientôt prendre des développements extraordinaires. Aujourd'hui, un large et spacieux monastère abrite déjà un personnel considérable. Vingt-sept orphelines y reçoivent, avec une éducation chrétienne et des mieux soignées, une instruction pratique capable de les former par l'étude jointe aux travaux manuels et de les rendre par là propres à gagner honorablement leur vie, aussi bien qu'à devenir d'utiles membres de la société. Trente et une pauvres femmes infirmes, quinze vieillards, presque tous malades ou infirmes, sont blanchis, nourris, vêtus et soignés avec une charité au-dessus de tout éloge. Aussi voit-on tous ces pauvres gens contents et reconnaissants de la grâce que la bonne Providence leur a faite.

Heureux Chicoutimi, heureux les endroits qui savent apprécier et encourager de pareils établissements ! Voilà les puissants paratonnerres qui savent écarter, plus que l'on pense, les éclats

de la foudre, celle de la colère de Dieu. La prière des pauvres, jointe à celles de ces servantes de Dieu, attirera sur nos têtes les bénédictions du ciel. Au lieu de décourager la vocation à la vie religieuse parmi les Hospitalières, comme des gens de foi, travaillons plutôt à l'aviver dans celles qui s'y sentiraient appelées. Car ainsi qu'en certains pays, l'on a soin de transplanter dans les endroits bas et insalubres des arbres qui ont la propriété de purifier l'atmosphère des miasmes délétères qui se dégagent des marais, ainsi travaillons, dans la mesure de nos forces, à transplanter, dans le champ du Père de famille, les jeunes plantes qui fleuriront et purifieront tout ce qui les entoure.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire lire la lettre suivante écrite par un missionnaire jésuite actuellement à Dawson City, qui donne de très intéressantes nouvelles religieuses de ces froides et lointaines régions. La lettre est datée du 6 octobre, et a été écrite à l'hôpital Ste-Marie, de Dawson, dirigé par les Pères Jésuites. La voici :

“ J'ai été très occupé cet été ; la construction de notre nouvelle église pour remplacer celle que le feu avait détruite, l'agrandissement de notre hôpital et les préparatifs pour passer l'hiver n'étaient pas mince besogne. De plus le nombre toujours croissant des malades à l'hôpital pendant les deux derniers mois, m'a tenu à l'œuvre nuit et jour. Nous avons 135 malades actuellement, dont la majorité souffre de la fièvre typhoïde, qui a sévi d'une façon alarmante cet été. Les médecins disent que nous nous en tirons très bien dans notre hôpital.

Notre nouvelle église est magnifique pour cette région et ferait honneur à une ville bien plus vieille. Elle a coûté \$25,000, dou généreux d'un nommé Alexandre McDonald. J'y ai dit la première messe le 12 août, et l'ai bénie, puis j'en ai confié la desserte aux Oblats de Marie, qui sont en charge de la paroisse. J'ai toujours charge de l'hôpital, ce qui me donne amplement d'occupation, et je compte le confier aux Sœurs le printemps prochain, quand je retournerai dans l'Alaska américain, où j'ai juridiction.

Nous avons de 5 à 600 fidèles à la messe chaque dimanche. Ceci vous donnera une idée du genre de population que nous avons. J'ai le téléphone dans mon bureau, avec communication directe avec les criques qui sont, en moyenne, à une distance de quinze milles de Dawson. On se prépare à nous fournir la lumière électrique. Je crois que nous aurons une population d'environ 15,000 personnes en ville cet hiver. Il y a du monde de partout ici. C'est triste de voir combien de pauvres gens sont venus ici sans ressources et sans perspective de travail. Je crains qu'il n'y ait beaucoup de misère cet hiver. Des milliers de gens campent sous des tentes et l'hiver arrive à grands pas.”

Dans la période agitée qu'ont fait naître les élections partielles, la question des écoles du Manitoba a pris un regain d'actualité. La grande question est loin d'être morte et enterrée. Le libéralisme est bien forcé de le reconnaître, ainsi que les sectes dont il sert les haines.

N'ayant pas réussi à l'étouffer, le libéralisme veut au moins tromper l'opinion à son sujet, en prétendant que la question est réglée. Laissons sur ce point la parole au *Manitoba*, qui est en mesure de parler avec autorité :

Pendant que les catholiques du Manitoba souffrent des injustices commises à leur égard, on discute dans la presse et dans les assemblées publiques sur la situation qui leur est faite. Les uns prétendent que la question scolaire n'est pas réglée; d'autres affirment qu'elle l'est depuis longtemps. Il en est même qui se croient autorisés à dire que nous avons plus de privilèges aujourd'hui que nous n'en avions avant 1890.

La situation est donc bien embrouillée pour que l'on puisse tenir à ce sujet des propos si divers!

La vérité est celle-ci : la question scolaire n'est pas réglée.

Légalement nous n'avons recouvré aucun des privilèges que nous avions avant 1890.

Par tolérance du gouvernement local, ou de ses officiers, l'application de la loi de 1890 est moins draconienne qu'elle ne l'était il y a quelques mois. Mais même sous ce régime de bon plaisir, instable et sans garantie, nous ne jouissons qu'imparfaitement et partiellement des privilèges que nous reconnait la constitution.

La loi de 1890, amendée dans le sens du fameux règlement de 1896—règlement reconnu défectueux et insuffisant—demeure toujours la loi scolaire de la province.

Pour rester fidèles à l'attitude réservée que nous nous sommes imposés, nous nous bornons à ces constatations. Elles sont pour le moment une suffisante protestation contre toutes les assertions erronées, d'où qu'elles puissent surgir.

Il est à peine besoin d'ajouter que, plaçant la question scolaire au-dessus de tous les intérêts de parti, notre intention est de réclamer constamment, aussi longtemps que justice ne nous aura pas été rendue.

La *Patrie*, s'enhardissant dans le mensonge, est allée jusqu'à dire que la question est réglée à la satisfaction du Pape et des évêques.

Il y a plus qu'une fausseté dans cette déclaration, il y a une duplicité difficile à qualifier, car la *Patrie* est plus que toute autre feuille à même de savoir de ses maîtres qu'on ne trompe pas le Pape comme on trompe de naïfs électeurs, que le Pape peut attendre longtemps parce qu'il représente une institution qui ne meurt pas, mais que l'heure venue, il sait exiger l'accomplisse-

ment des promesses qu'on lui a faites et l'exécution des engagements qu'on a pris envers lui.

A quoi sert de persister à représenter comme satisfaisant pour le Pape et les évêques un règlement qui ne satisfait ni le Pape, ni les évêques ? C'est se préparer de cruels mécomptes pour le jour où il sera permis à la presse catholique de rompre le silence qui doit couvrir encore des renseignements connus.

AUX ETATS-UNIS

Le correspondant romain de la *Review* de St. Louis écrit à cette revue, en date du 21 novembre :

Répondant à la question que vous venez de me poser, je m'empresse de vous donner l'assurance que, nonobstant tous les bruits contraires, Rome est avec nous, pleinement et sans réserve, dans notre lutte contre le libéralisme, et peut-être plus que vous ne le pensez.

L'édition française de "La Vie du P. Hecker" du P. Elliott est déjà mise à l'index et le décret de condamnation est rédigé. S'il n'a pas encore été promulgué, c'est que le livre ayant été jugé "directement contraire à la foi," toute la question, conformément à l'usage, a été déferée au tribunal de la Sainte Inquisition romaine et universelle. Ce tribunal ne bornera pas son examen à l'édition française de la "Vie du P. Hecker," mais fera aussi une étude approfondie du texte original anglais et des publications des chefs de "l'école libérale" aux Etats-Unis. On en extraira sans doute une série de propositions que leurs auteurs devront désavouer publiquement.

Ce travail se poursuit, lentement, mais sûrement. Mgr. Keane, pour des motifs faciles à saisir, est rentré des Etats-Unis à Rome directement, par voie de Naples et sans aller faire sa visite habituelle à ses amis en France. De retour ici, contrairement à l'usage, il n'a pas sollicité une audience du St-Père. A quelqu'un qui lui en demandait la raison, il répondit : "Le Pape sait où je demeure ; s'il veut me voir, qu'il me mande auprès de lui."

Ici, à Rome, les "américanistes" sont devenus muets comme des huitres, et j'apprends qu'à Paris ils sont aussi très abattus. Ils donneraient beaucoup pour pouvoir ensevelir dans l'oubli quelques-unes de leurs déclarations passées, mais il est trop tard.

On avouera que ces renseignements ne manquent pas d'intérêt, en attendant qu'une décision de l'autorité souveraine vienne dire ce qu'il faut penser de cette forme de libéralisme qui a nommé "américanisme."

Le *Herald*, de New-York, ayant publié une lettre dans laquelle son correspondant à Montréal donnait des renseignements plus ou moins exacts sur des exercices de piété et des mortifications pratiqués dans une soi-disant communauté de la Sainte-Face, à Montréal, Mgr. Bruchési a cru devoir rectifier dans une lettre au même journal, d'où nous extrayons ce qui suit :

Je trouve regrettable que l'on ait publié un pareil article avec des gravures où l'imagination a la plus grande part, qui sont plus qu'étranges et ne peuvent que jeter du discrédit sur la religion.

Il est vrai qu'il y a quelques années, plusieurs jeunes filles, dont la piété ne fait de doute pour personne, se sont réunies à Montréal, dans le but de servir Dieu et de l'honorer par la prière et la pénitence. Mais jamais elles n'ont été approuvées ni reconnues par l'autorité ecclésiastique. Elles ne le sont pas plus aujourd'hui qu'autrefois. Nul n'a reçu mission de les diriger. C'est donc à tort qu'on leur donnerait le nom de "sœurs", qu'on parlerait de "leur supérieure", de leur "costume religieux", de leur "monastère" ni de "communauté de la Sainte-Face." Quant à la vie que mènent ces personnes, à leurs exercices de piété et à leurs mortifications, je trouve qu'il est contre toutes les lois des convenances et de la discrétion d'en parler comme votre correspondant l'a fait.

L'évêque en est juge, c'est à lui qu'il appartient de s'en rendre compte pour les approuver ou les désapprouver, et l'on peut être assuré qu'il accomplira son devoir—quelque délicate que soit la chose—en toute prudence et charité.

Un riche citoyen de New-York, M. David T. Leahy, autrefois de la maison Edward H. Van Ingen & Co., qui est mort récemment, n'a pas oublié les institutions catholiques dans son testament. Il leur a laissé divers legs formant un total d'environ \$100,000, distribué en sommes variant de \$10,000 à \$2,500. L'Université catholique de Washington reçoit pour sa part \$10,000.

Il y a à New-York 393 conférences de St Vincent de Paul sous la juridiction d'un Conseil Supérieur. Elles comptent 6,485 membres. Elles ont assisté, l'année dernière, 24,239 familles et fait 174,318 visites. Leurs recettes ont été de \$215,593 et leurs dépenses de \$200,570.

La première conférence qui ait été établie aux États-Unis l'a été à New-York, en février 1846, dans la vieille cathédrale St. Patrick, rue Mott. Elle y a été seule en existence durant près de 10 ans, alors que des organisations du même genre ont été formées sur divers points du pays, à l'instigation de l'épisco-

pat et du clergé catholiques, qui se font gloire de promouvoir partout les œuvres de bienfaisance, surtout celles que pénètre l'esprit de foi et que réchauffe la vraie charité chrétienne, deux des caractéristiques qu'Ozanam a su donner à son admirable création.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Le Souverain Pontife vient d'adresser au Supérieur général d'une très importante congrégation religieuse une lettre relative aux études philosophiques et scripturaires que nous publierons dans notre prochaine livraison.

—Les derniers journaux d'Europe nous apportent le compte-rendu du consistoire secret dont le télégraphe nous a déjà parlé. Ils ne nous donnent guère de détails.

Le Saint-Père a prononcé un discours, confirmé l'élection de Mgr. Rihmani et nommé une quarantaine d'évêques.

FRANCE.—La bataille est engagée, plus violente que jamais, entre les Loges maçonniques et les catholiques, aidés de tous les esprits libéraux. Les Maçons visent tout simplement à mettre hors la loi tous ceux qui ont encore le malheur de croire au Christ. Ils ont porté la bataille des conseils généraux à la Chambre des députés et le 22 novembre dernier, M. Levraud, un monsieur qui, s'il n'est pas maçon, serait digne de l'être, a présenté à la Chambre le projet de loi suivant que nous donnons en entier, dans toute sa splendeur sectaire :

“ARTICLE PREMIER.—Les membres des différentes Congrégations religieuses et les membres appartenant au clergé régulier ne pourront, en aucun cas, tenir ou diriger un établissement d'éducation et d'enseignement soit primaire, soit secondaire classique ou secondaire moderne.

“On doit entendre par établissement d'éducation et d'enseignement, non seulement ceux où cet enseignement est donné par des professeurs spéciaux qui y sont attachés, mais aussi les internats et externats recevant les élèves en dehors des heures de classes, celles-ci étant suivies dans un lycée, un collège ou tout autre établissement laïque.

“ART. 2.—Les établissements actuellement existants, qui se trouvent dans les conditions visées par l'article premier, devront être fermés à l'époque de la rentrée scolaire annuelle qui suivra la date de la promulgation de la présente loi.

" ART. 3.—Les articles 1 et 2 seront appliqués aux établissements recevant des filles et tenus par des Congrégations religieuses de femmes.

" ART. 4.—Toutes les dispositions législatives antérieures, relatives à l'enseignement privé, primaire ou secondaire, qui seraient contraires à la présente loi sont abrogées."

Une proposition aussi radicalement attentatoire à la liberté d'enseignement consacrée par les lois de 1850 et de 1875, a naturellement suscité une discussion violente et finalement l'urgence demandée par M. Levraud a été repoussée par 293 voix contre 139. On remarquera que le fameux article 7 de Ferry, qui était à peu près l'équivalent de ce projet de loi, fut voté à la Chambre par 333 voix contre 164. Les événements ont marché depuis 1879.

Nous relevons dans le compte-rendu de la discussion, des déclarations intéressantes. M. Levraud, d'abord, dit :

A l'heure actuelle, les Congrégations, pour la plupart non autorisées, éduquent une fraction importante de la jeunesse française, et lentement, mais sûrement, le nombre de leurs élèves va sans cesse grandissant.

M. Rabier, qui après l'échec de M. Levraud, a demandé sans plus de succès le rétablissement du monopole universitaire contre lequel Lacordaire, Montalembert et Veuillot livrèrent leurs batailles fameuses, et son extension à tous les ordres d'enseignement, ajoute :

Chaque année, le rapporteur du budget de l'instruction publique vous signale le chiffre croissant des effectifs scolaires congréganistes et la marche descendante des inscriptions dans les établissements de l'Etat. Les Facultés catholiques voient leur clientèle s'élargir, tandis que la plupart des Universités de province végètent péniblement ; les écoles secondaires libres ont atteint un contingent d'élèves qui n'a rien à envier à celui des lycées et collèges ; quant à l'enseignement primaire privé, il est distribué à un nombre d'enfants qui atteindra bientôt les deux tiers de celui de nos écoles publiques.

Ce sont des témoignages bons à enregistrer et d'autant plus éloquentes qu'ils viennent d'adversaires furieux.

La politique des décrets ne trouverait plus une majorité dans la Chambre, cela est évident à la lecture des discours de MM. Charles Dupuy, président du Conseil, Millerand, socialiste et Aynard, progressiste.

L'heure est sombre sans doute pour les catholiques, ils vont avoir à subir un assaut terrible, mais la lutte s'engage dans des conditions plus favorables que lors des attentats perpétrés par Ferry et sa bande. Sur le terrain de la liberté, ils paraissent devoir être capables de rallier la majorité de la Chambre.

— Parmi les sectaires chacun croit devoir y aller de son petit projet destiné à écraser le cléricanisme, l'éternel ennemi. Les propositions de loi Levrard et Rabier étaient déjà splendides, celle de M. Poulain qui, quelque temps après eux, a demandé l'interdiction de toutes les fonctions et administrations publiques à qui n'aurait pas fait ses études dans un établissement universitaire, ne l'est pas moins, mais au point de vue du pittoresque et du neuf, Levrard, Rabier, Poulain, et même Pochon et Cocula, nous paraissent dépassés par Gerville-Réache. Levrard, Rabier & Cie veulent tout simplement tordre le cou au cléricanisme, Gerville-Réache, lui, veut bien étouffer les cléricaux, mais il tient à y mettre des formes, il veut respecter leur liberté tout en la leur enlevant.

Et voici le mirifique projet qui est éclos dans son cerveau et qui lui assure l'immortalité (remarquez qu'il s'agit d'un projet sérieux et non d'une farce à la Alphonse Allais) :

La Chambre, écrivait-il dans l'*Eclair*, vient d'être saisie d'une grosse question, celle de l'abrogation des lois permettant aux congréganistes de donner l'enseignement secondaire à la jeunesse qui fournit une partie de nos fonctionnaires et de nos officiers. C'est là une question complexe qui appelle une sérieuse attention des pouvoirs publics. Le principe de liberté qui inspire la République est en faveur de l'enseignement libre, même pour les congréganistes, mais le besoin d'unité morale de la France nous conseille de limiter cette liberté.

Il faut donc concilier la liberté avec la sécurité de la patrie. Je n'y vois qu'un moyen et un moyen prompt et facile, en attendant que le législateur puisse mettre les lois de l'enseignement en harmonie avec les besoins de l'heure présente.

Ce moyen consisterait à donner dans tous les concours un certain nombre de points d'avance aux élèves qui sortent des lycées et des établissements assimilés aux lycées. Ainsi, pour Polytechnique, Saint-Cyr, Navale, Normale, pour les diverses agrégations, pour les multiples examens ou concours, les élèves de l'Université jouiraient d'une avance que les Conseils du gouvernement auraient à fixer.

Des dispositions transitoires pourraient apporter un tempérament à cette règle pour les quatre années à venir, en fixant que l'avance augmenterait annuellement et battrait son plein dans la quatrième année.

La liberté serait ainsi *sauvegardée* (!) mais l'enseignement qui s'inspire des principes de la France moderne serait, ne craignons pas le mot, légitimement favorisé. Il est difficile de revenir purement et simplement à la méthode de l'Etat se réservant exclusivement l'enseignement, mais il faut un correctif à l'ordre de chose existant. Ce correctif, je viens de l'indiquer, il est à la portée du gouvernement, et il existe une grosse majorité républicaine pour l'approuver.

—Tous les rapports que nous avons en mains s'accordent à dire que le congrès tenu à Besançon par la jeunesse catholique de France a obtenu le plus grand succès. Cinq ou six cents congressistes assistaient régulièrement aux séances de commissions et les séances du soir étaient suivies par une foule évaluée à plusieurs milliers de personnes. Etaient présents au congrès, à part les membres de l'Association catholique de la jeunesse française, plusieurs prélats, parmi lesquels Mgr. Petit, archevêque de Besançon, NN. SS. Foucault, de Pélacot, Péchenard, etc. ; le comte Albert de Mun et M. Ferdinand Brunetière, de l'Académie française ; MM. l'abbé Lemire, Lerolle, Mussabuau, députés ; MM. Léon Harmel, X. de Magallon, H. Savatier, directeur de l'*Association catholique*, Fonsegrive, directeur de la *Quinzaine*, Geo. Goyau, Jean et Bernard Brunhes, Milcent, Louis Durand, représentant de la jeunesse catholique suisse, de Brabandère, de la Belgique, etc., etc.

Toutes les questions intéressant la jeunesse ont été successivement traitées dans les séances de commissions. Dans les séances du soir les discours principaux ont été prononcés par MM. l'abbé Lemire, député du Nord, Massabuau, député de l'Aveyron, Lerolle, député de Paris, Brunetière, de l'Académie française, directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, et de Mun.

Le discours le plus remarqué, peut-être, a été celui de M. Brunetière sur le *Besoin de croire*. L'illustre écrivain, qui est aussi un orateur de premier ordre, a prouvé que le besoin de croire est essentiel chez l'homme et que la croyance est le fondement nécessaire de l'action, de la science et de la morale. Il a dénoncé le rationalisme, le dilettantisme et le positivisme (dont il a dit que son fondateur lui-même avait reconnu la supériorité du catholicisme et n'avait été empêché de l'adopter que par l'orgueil, un obstacle, a-t-il ajouté, que d'autres pourront avoir le courage de surmonter) et il a terminé en déclarant que, tout en ne pouvant aller plus loin actuellement, il espérait que, dans sa prochaine conférence, il pourrait apporter à ses auditeurs des conclusions plus dogmatiques.

—A la fin de novembre a eu lieu à Paris un congrès des Chevaliers de la *Croix*.

Notre grand confrère a publié jadis sur cette chevalerie nouvelle un article dont nous allons faire de larges coupures, afin de mettre nos lecteurs en état de juger du zèle et du dévouement que déploient dans la propagande de la bonne presse nos cousins catholiques d'outre-Atlantique. Lisez :

Les Chevaliers de *La Croix* sont chose plus humble et aussi plus extraordinaire qu'une Ligue de patriotes, et nos lecteurs

aimeront à entendre parler encore une fois de ces braves jeunes gens.

On ne leur demande aucun quartier de noblesse ; bien que nous ayons vu parmi eux des noms fort nobles, à peu près tous sont des ouvriers. Ils ne sont admis qu'à 18 ans, après l'épreuve d'un assez long postulat. Ils reçoivent leur titre ordinairement après une nuit d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé. C'est leur veillée des armes.

Ils promettent de consacrer, par zèle apostolique, le repos du dimanche à la besogne pénible de prêcher à domicile, aux ouvriers, la substitution du bon journal au mauvais journal qui les ruine et déprave leurs enfants par ses feuilletons et ses scandales.

Le dimanche, après la messe à laquelle ils communient ordinairement, armés de la prière et avec un courage autrement rare que le courage militaire, ayant foulé aux pieds le respect humain, ils vont de maison en maison proposer le journal de Notre-Seigneur, disant les choses intéressantes qu'on y trouve et signalant aussi ce qu'on n'y trouve pas.

Ils ont des rebuffades, souvent des injures ; mais ils entament la discussion, la famille ouvrière se divise parfois en deux camps, et si le premier assaut ne suffit pas, ils reviendront.

Ces Chevaliers ne cherchent qu'à faire le bien, et quand ils sont houspillés pour la cause de Dieu, ils savent qu'ils seront richement payés par lui.

Voilà le but.

L'institution est née à Armentières, ville manufacturière, s'est répandue en d'autres cités ouvrières du Nord, et de là en beaucoup de villes de France que nous énumérerons bientôt.

Puisque les Chevaliers de *La Croix* de Roubaix chagrinent la *Lanterne*, nous dirons qu'après avoir été au début repoussés, ils ont conquis noblement droit de cité, et aujourd'hui on les respecte comme une force constituée.

Présents en toutes les bonnes manifestations, ils se sont faits crieurs du *Pèlerin*. Ils en plaçaient des milliers par semaine ; mais ce travail ralentissant la diffusion essentielle de *La Croix* quotidienne, ils ont inventé les PAGES.

Qu'est-ce encore ?

Les Pages du Christ sont des enfants de 12 à 15 ans, qui n'ont pas l'âge d'être Chevaliers de *La Croix*, mais qui aspirent à le devenir, et font leur apprentissage en criant le *Pèlerin* ; cela ne demande pas le même savoir-faire et la même énergie.

Nous nous demandons en quel pays l'on pourrait trouver plus de foi agissante.

Et il est des gens qui croient que c'en est fini de la France !

Non, la France vivra, parce qu'en dépit de la bande judéo-maçonnique qui y règne en despote, elle est toujours le grand pays des nobles dévouements, des saintes ardeurs jamais lassées.

—Mgr. Schmitz, évêque de Zéla, auxiliaire du cardinal Krementz, archevêque de Cologne, parlant récemment en une réunion tenue dans cette dernière ville, a loué en ces termes, rap-

portés par le *Vaterland*, de Lucerne, les pèlerinages de pénitence organisés chaque année en France par les Augustins de l'Assomption :

Sachez donc, a-t-il dit, que la *Croix*, qui compte plus de 200,000 abonnés, a fait énormément pour organiser des pèlerinages en Terre-Sainte. On a acheté un vapeur, qui conduit deux fois par an, à Pâques et à Noël, les pèlerins en Palestine.

Ce pèlerinage est un acte permanent de piété et de dévotion. Sur le bateau à vapeur on dit en moyenne 160 messes par jour, le Très Saint-Sacrement y est adoré toute la journée ; on célèbre à bord vêpres et complies, on y donne des sermons et même on y a fait la procession de la *Saint-Marc*. Les riches Françaises qui ne peuvent pas faire le pèlerinage elles-mêmes payent leur place pour que des femmes pauvres puissent faire ce pieux voyage.

J'espère donc qu'aussi, parmi les catholiques de langue allemande se fasse sentir le pieux désir d'imiter ces exemples et de visiter Jérusalem et les Lieux Saints. N'est-ce pas touchant de voir des hommes catholiques français de l'âge de 65 et même 70 ans, employer leurs économies pour faire ce pèlerinage de pénitence.

—*Figaro*, toujours prêt à faire des enquêtes — c'est une mode qui tend beaucoup à se répandre — demandait récemment à un certain nombre de personnages en vue quel était à vingt ans leur idéal et s'ils l'avaient réalisé. Il lui est venu, comme bien l'on pense, des réponses de tout genre. L'une des plus intéressantes est celle de François Coppée, le poète illustre dont le retour aux pratiques chrétiennes a si fort réjoui les Fidèles.

La voici :

Vous insistez, mon cher confrère, pour que je me rappelle quel était mon Idéal à vingt ans. Mais je n'en avais pas qu'un. Je les avais tous. Je rêvais toutes les gloires, tous les bonheurs ; et c'était une continuelle féerie qui se jouait dans mon imagination. Cela s'appelle, je crois, la jeunesse. Mais toutes ces belles choses que je rêvais, je n'en avais ni l'ambition, ni même l'espoir, et je n'attendais rien des faveurs exceptionnelles que m'accordait la destinée. Bien souvent je me suis demandé avec inquiétude si je les méritais.

Ne croyez pas, de ma part, à une grimace de fausse modestie. Je juge très sévèrement ma vie et mon œuvre. Par mes actes comme par mes écrits, j'ai fait peu de mal peut-être ; je n'ai pas fait assez de bien. Et quand au seuil de la vieillesse j'ai rencontré la souffrance physique qui m'attendait, je l'ai acceptée comme une juste expiation. Mais que dis-je ? Et quel ingrat je suis ! C'est grâce à la souffrance que j'ai connu le plus pur des bonheurs et atteint enfin mon idéal. Je n'ai aucun rapport avec les vains désirs qui me sollicitaient autrefois. C'est la paix de l'âme que Jésus nous a donnée par son Evangile et dont on jouit au pied de la Croix.

—Les catholiques de France viennent de perdre l'un de leurs plus illustres chefs, M. Lucien Brun, sénateur inamovible, orateur

de réputation universelle et surtout vaillant soldat du Christ et de son Eglise.

Le grand chrétien est mort dans sa soixante-dix-septième année, après une vie consacrée tout entière à la défense de la vérité religieuse. Ses dernières paroles publiques (discours au Sénat pendant la discussion de la loi des Finances de 1898 et discours d'ouverture du 22e congrès annuel des juristes catholiques) ont été consacrées à la défense des communautés religieuses.

Nous citons les paroles qui terminent ce dernier discours ; elles constituent en quelque sorte le testament du grand orateur :

Puisque les associations religieuses sont les postes avancés de l'Eglise militante, puisque l'ennemi veut leur ruine avant de donner l'assaut au cœur de la cité assiégée, affirmons leur droit et défendons leur vie.

Ces Congrégations d'hommes et de femmes qui prient, se dévouent et portent jusqu'aux confins du monde le nom sacré de Jésus-Christ et le doux nom de notre France bien-aimée : ces Légions bénies d'apôtres, de serviteurs des pauvres et de martyrs sont la sauvegarde de la patrie. Elles retiennent le bras de Dieu irrité de l'apostasie officielle que consent à supporter cette nation chrétienne. Soyons les avocats de leur cause : Dieu nous demande l'effort, nos clients lui demandent le succès.

Combien d'entre nous le verront avant de mourir ? Dieu le sait. Mais quoi qu'il arrive, l'avoir préparé sera l'honneur de notre vie.

Il était impossible de couronner par de plus nobles paroles une carrière oratoire qui fut si grande et si fructueuse.

— Un autre homme politique de renom, champion très dévoué des intérêts catholiques, est aussi décédé en ces derniers temps. C'est M. le baron René Reille, député du Tarn, ancien officier.

— Les séances du grand congrès catholique qui s'est ouvert à Paris le 27 novembre, ont été très suivies.

BELGIQUE.—La pénible situation où l'occupation de Rome a plongé le Souverain Pontife au point de vue financier, excite l'intérêt de tous les peuples catholiques. Au dernier congrès général des catholiques d'Allemagne, il a été décidé de travailler à augmenter les ressources de Léon XIII et les catholiques de Belgique se préparent à suivre cet exemple.

Les chefs de la fédération des cercles catholiques viennent de publier l'appel suivant :

Les charges qui pèsent sur le Souverain Pontife s'accroissent à mesure que les besoins du gouvernement de l'Eglise universelle se multiplient, que de nouveaux continents s'ouvrent à la foi et que, de toutes parts, il y a des édifices religieux à ériger, des écoles à créer, des asiles charitables à fonder et des âmes à sauver.

La Belgique a toujours tenu à honneur de répondre à la voix du Père commun des fidèles, et ce serait pour les cercles catholiques une tâche aussi noble qu'utile que de mettre tout en œuvre pour augmenter ses indispensables ressources, à l'exemple de ce qui a été décidé dans la dernière assemblée générale des catholiques allemands.

Le Secrétaire,

LÉON JOLY.

Le Président,

CH. WESTE.

—M. Godefroid Kurth, le célèbre historien, professeur à l'Université de Liège, a été l'objet, il y a quelque temps, à l'occasion de son jubilé professoral, d'une très sympathique démonstration.

M. Godefroid Kurth est l'un de ceux qui font le plus d'honneur à la science catholique.

AUTRICHE-HONGRIE.—Les membres de l'épiscopat catholique autrichien ont publié, à l'occasion du cinquantenaire de l'ascension au trône de Sa Majesté François-Joseph, un mandement collectif dont voici le résumé :

Ils font ressortir les bonnes œuvres et les excellentes intentions du souverain, que tant d'épreuves nationales et domestiques ont attristé.

Les prélats font allusion aux difficultés, soulevées par les luttes de parti et des nationalités de l'empire ; mais ils ajoutent que c'est par une entente harmonieuse de l'ensemble et par le sacrifice des intérêts particuliers aux intérêts généraux que l'empire austro-hongrois trouvera la paix et la prospérité intérieure à laquelle travaille, depuis cinquante ans, le souverain, pour lequel les fidèles doivent faire des vœux de bonheur.

—D'après les *Historisch-Politischen Blaetter*, une revue catholique allemande de grande renommée, certains membres du clergé autrichien se soucieraient assez peu des lois de l'Eglise en ce qui concerne la sépulture ecclésiastique. Il y aurait eu en cette matière des scandales qui font un triste pendant au mariage mixte Cobourg-Holstein dont la célébration par un prêtre catholique provoqua un blâme de Rome.

—Une réunion des catholiques de la Basse-Autriche a dû avoir lieu il y a quelque temps. Nous n'en avons pas encore de compte-rendu. Elle devait être présidée par le cardinal Gruscha,

archevêque de Vienne, et l'on s'attendait à un discours retentissant du prince de Liechtenstein sur les rapports de l'Autriche et du catholicisme.

Le prince de Liechtenstein est un admirable champion de la cause catholique.

—Le gouvernement austro-hongrois et la ville de Vienne ont tenu à donner aux médecins et aux religieuses qui ont soigné les malades lors de la dernière apparition de la peste à Vienne, de solennels témoignages de leur admiration et de leur reconnaissance. Ils leur ont offert les plus hautes décorations dont ils pussent disposer.

En remettant à la Supérieure de l'Ordre des Servantes du Très Saint Cœur de Jésus, la médaille offerte par un vote unanime du conseil municipal de Vienne, le Dr Lueger a prononcé le discours suivant :

Révérée Supérieure, honorées Sœurs,
En vous dévouant aux soins des malades de la peste, vous avez accompli une bonne œuvre, une œuvre sainte. Vous l'avez fait pour l'honneur de Dieu. La population de notre ville de Vienne sait ce qu'elle doit apprécier en vous ; elle rend hommage à l'abnégation, au sentiment du devoir fidèlement accompli sans crainte d'aucun danger et qui montre si bien comment l'esprit religieux, la conviction religieuse rendent capable des plus grands sacrifices.

Je sais que les honorées Sœurs n'accepteraient rien pour leur propre personne. C'est pourquoi le Conseil municipal de la ville de Vienne a décidé, non pas d'accorder une distinction personnelle aux Sœurs, mais de rendre hommage à l'Ordre tout entier. Il a décidé à l'unanimité d'offrir à la Congrégation la médaille Salvator, double module. Puisse-t'elle vous être un souvenir jamais oublié de ce temps-là et inspirer à toutes les Sœurs, maintenant et dans l'avenir, le même zèle pour de pareils sacrifices. J'ai l'honneur, révérée Supérieure, de vous remettre la grande médaille Salvator double module.

Mgr. Schneider, coadjuteur de l'archevêque de Vienne, a prononcé, au nom de la vénérable religieuse, quelques paroles pour accepter cette médaille :

Sans doute, les Sœurs ont accompli l'œuvre de charité avec l'oubli de toute récompense terrestre, pour l'amour de Dieu et du prochain. Mais elles acceptent cette distinction afin qu'elle leur soit un stimulant dans l'avenir et que leur zèle pour les œuvres de Dieu ne s'endorme jamais.

L'abnégation des Sœurs contribuera certainement à bannir les préjugés qui subsistent encore dans divers milieux contre ces religieuses. Si jamais — ce dont Dieu nous préserve — un nouveau danger nous menace, Vienne pourra compter sur les Sœurs.

PORTUGAL.—La nation portugaise vient de perdre l'un de ses plus illustres enfants, un homme politique, un écrivain, un orateur, qui était l'honneur de son pays. Barros Gomes est décédé à peine âgé de cinquante-cinq ans.

Intelligence prodigieuse et travailleur infatigable, il embrassa dans ses études l'universalité de connaissances humaines. Plusieurs fois ministre, il fut un administrateur hors ligne. Penseur et écrivain, c'est au journalisme surtout qu'il donna son travail.

M. J. Eigenmann écrit de lui dans la *Croix* :

Chrétien convaincu et pratiquant, sa carrière publique et ses actions privées sont éclairées des reflets lumineux de ses croyances religieuses. Il y puisa aussi cette énergie et cette droiture d'âme auxquelles tous, amis et adversaires, rendirent hommage.

SYRIE.—Le voyage de Guillaume II en Orient a appelé l'attention publique sur tout ce qui concerne l'Orient. On lira avec intérêt quelques détails sur l'université de Beyrouth, dirigée par les Jésuites français. Citons d'abord ces lignes de M. A. Couderc, correspondant de l'*Univers-Monde* :

Il n'est pas un Français tant soit peu au courant de nos positions en Orient qui ne connaisse l'Université de Beyrouth. Par la perfection de son enseignement, l'étendue de son programme, les traditions de ses maîtres, elle est, hors de France, notre plus grand établissement, le centre le plus actif d'influence française en pays turc, notre plus sûr moyen de pénétration. Les écrivains les plus divers lui ont rendu témoignage ; c'est à son sujet que Gambetta, oubliant sa politique en France, prononça le fameux mot qui limitait l'anticléricalisme.

Ecoutez maintenant ce qu'écrivait il y a quelque temps, dans un récit de voyage en Orient, M. Larroumet, un écrivain qui, de son propre aveu, "n'aime rien des Jésuites :

Ils (les Jésuites de Beyrouth) s'emploient, dit-il, à faire aimer la France, à instruire et à moraliser en son nom. Ils n'ont plus de zèle ni plus d'habileté que les autres ordres, Lazaristes et Augustins. Mais ils ont eu l'heureuse idée de porter leur effort sur une des parties les plus utiles de l'œuvre commune, en se livrant à l'enseignement de la médecine... Aux premiers pas dans la maison, l'ordre et la propreté, la netteté des méthodes, traduits par les détails matériels, contraste de manière singulièrement instructive avec la négligence, la saleté et l'incohérence des habitudes orientales. Classes, dortoirs, bibliothèques, collections, laboratoires sont des modèles de tenue. Sur les tables et les rayons se trouvent toutes les revues scientifiques de quelque intérêt et le meilleur choix de tous les livres spéciaux. Dès qu'une facilité d'étude se traduit par un nouvel instrument, il arrive à l'école de

Beyrouth. Il n'y a pas une grande ville de France, dont les institutions d'enseignement supérieur soient mieux outillées que celle-ci. Pour les cours de médecine, les Pères qui assistent, comme maîtres de conférence, les six professeurs titulaires, sont eux-mêmes des savants au courant des derniers travaux. L'un d'eux, en relations constantes avec les docteurs d'Arsonval et Tripier, me montrait, avec une compétence et une modestie singulières, son laboratoire d'électrothérapie et ses photographies aux rayons Röntgen... Le succès de cette fondation, considérable dès le début, a toujours été grandissant. La faculté de médecine de Beyrouth compte à cette heure cent vingt élèves. Ils viennent surtout, outre la Syrie, d'Égypte, de Mésopotamie et des îles grecques. J'ai vu leur attitude envers leurs maîtres : elle respire la confiance et la reconnaissance. Quant à la valeur des diplômes qu'ils obtiennent, elle est grandement appréciée dans tout l'Orient. En France, elle a équivalence légale avec les diplômes français.

CHINE.—La persécution continue et augmente en Chine ainsi que le prouve cette dépêche adressée à la *Croix* de Tchong-Kin au Se-Tchoan, en date du 25 novembre :

La persécution ravage tout le Se-Tchoan. L'évêque et les missionnaires sont en extrême danger à Souy-Fou et à Lou-Tcheou. Signé : Moutot.

Notre confrère de Paris commente ainsi cette dépêche :

Cette dépêche fait connaître que la persécution, jusqu'ici localisée au Se-Tchoan oriental, s'est étendue à toute la province, spécialement à la mission méridionale. La ville de Souy-Fou, au confluent du fleuve Bleu et du Fou-Ho, est la résidence de Mgr Chatagnon, vicaire apostolique. Plus bas, Lou-Tcheou, au confluent du fleuve Bleu et du Min-Ho, est la résidence d'un missionnaire. Ce sont deux grandes villes de 200.000 habitants environ, avec de belles chrétientés, résidences, chapelles, écoles et orphelinats. Le P. Moutot est un des provinciaires de la mission ; l'autre est le P. de Guébriant.

12 décembre 1898.